

MISE EN ŒUVRE

CAP

Conduite d'engins de travaux publics.

EP2

Chargeuse-pelleteuse

<i>COMPOSITION DU DOSSIER</i>	
• SOMMAIRE.	Page : 1/5
• TERRASSEMENT D'UN REGARD.	Pages : 2-3/5
• UN EXTRAIT DU PLAN GENERAL.	Page : 4/5
• UNE VUE EN COUPE DU REGARD.	Page : 5/5
• FORMULAIRE N°2 : GRILLE DE NOTATION	ROSE Page : 1/1

Groupement inter académique II	Session 2004	Facultatif : code		
Examen et spécialité CAP CONDUITE D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS				
Intitulé de l'épreuve MISE EN ŒUVRE CHARGEUSE PELLETEUSE				
Type : EP2 SUJET	Facultatif : date et heure	Durée : 2 h 00	Coefficient : 12	Page 1/5

TERRASSEMENT D'UN REGARD

SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes conducteur d'engin, votre chef de chantier d'assainissement vous demande de réaliser le terrassement, pour l'exécution du regard n°3 sur la RN12 entre Alençon et Hauterive.

FONCTION ASSUREE PAR L'OUVRAGE

- Récupérer les eaux pluviales.

ON VOUS DONNE

- Un extrait du plan général.
- Une vue en coupe du regard.
- Un tableau concernant la largeur administrative des tranchées.

Ø	100	150	200	250	300	400	500	600	700	800	1 000
CANALISATION E.U. OU E.P. UNIQUE											
L	0,75	0,80	0,85	0,90	1,00	1,10	1,20	1,35	1,45	1,55	1,80

- Un axe matérialisant la coupe A-A sur le terrain.
- La cote fil d'eau du regard sera donnée par un piquet.

ON VOUS DEMANDE

1. De prendre en charge l'engin.

De mettre en route l'engin.

2. D'implanter :

2.1 – La fouille du regard en tenant compte d'une surlargeur de – 0,40 m de part et d'autre de l'élément du regard.

2.2 – Le terrassement de la tranchée Ø 200 sur une longueur de 2 mℓ.

3. D'exécuter :

3.1 – Le terrassement du regard n°3.

3.2 – Le terrassement de la tranchée sur une longueur de 2 mℓ pente à 2%.

ON EXIGE

1. **De prendre en charge l'engin.**
- entretien.
- mise en route.
- déplacement.
- arrêt court instant ou fin de poste.

Réalisé : aucune pénalité.
Non réalisé : **moins 20 points.**

2. **De réaliser l'implantation à + ou – 0,05 m** /10 points.

3. **De respecter la méthode de travail** /70 points.
- position de l'engin.
- position de l'équipement.
- mode opératoire.

4. **De réaliser l'ouvrage dans le temps imparti** /40 points.

5. **De respecter les caractéristiques dimensionnelles terrassement du regard et de la tranchée :** /60 points.
- planimétrie + ou –0,10 m.
- profondeur + ou –0,03 cm.

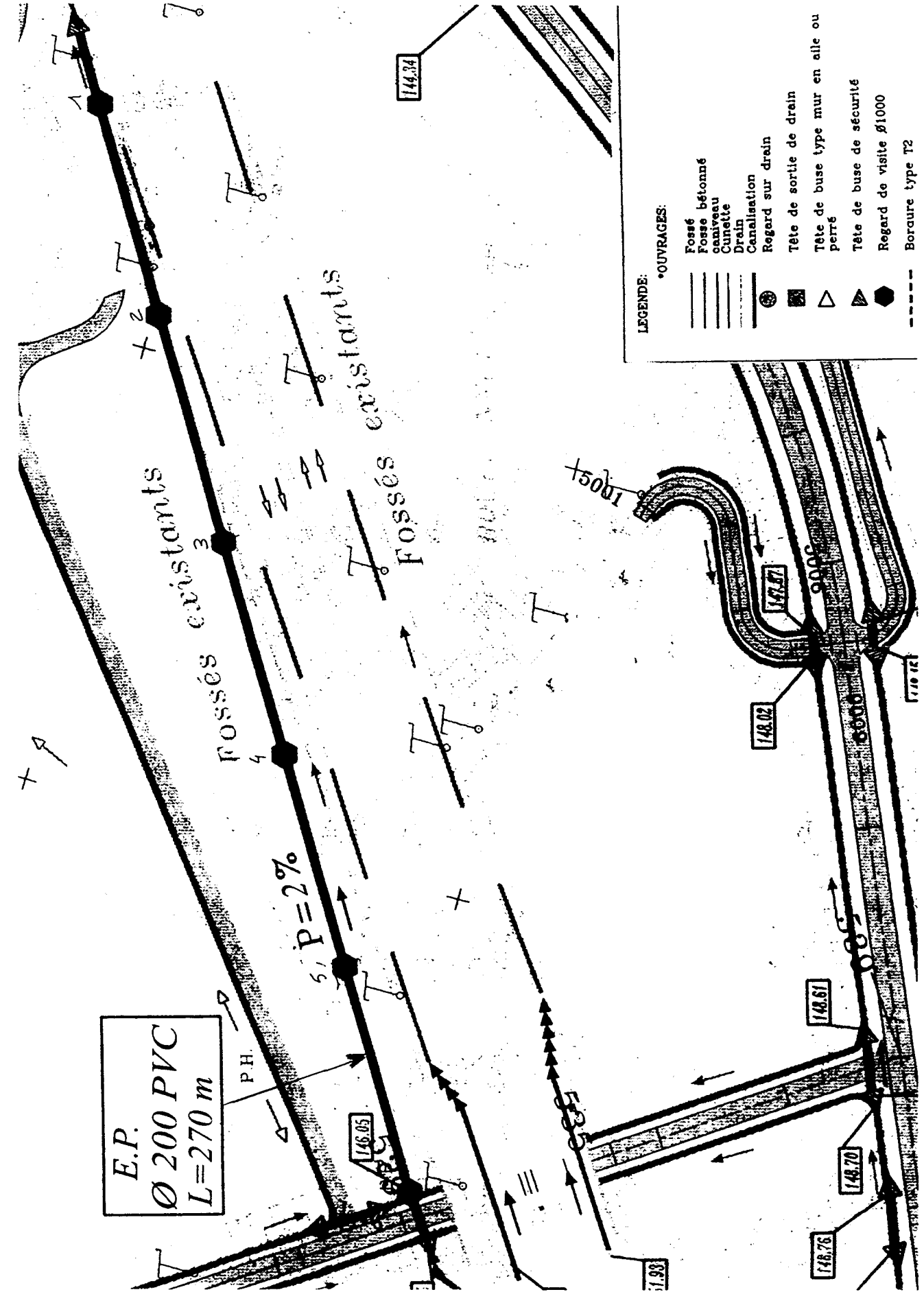
6. **De respecter la sécurité** /20 points.

TOTAL / 200 =

NOTE / 20 =

Session 2004	CAP Conduite d'Engins de Travaux Publics.		Page 3/5
	MISE EN ŒUVRE CHARGEUSE PELLETEUSE	EP2 SUJET	

UN EXTRAIT DU PLAN GENERAL



UNE VUE EN COUPE DU REGARD Ø1000

